

**Cabinet du Secrétaire d'Etat
à la Mobilité**

Rue Royale 180, 1000 Bruxelles
Tel. 02-209 33 11 - Fax 02-209 33 12
info@schouppe.fed.be

Monsieur Daniel NIESSEN
Président du RdJ
Rat der Deutschsprachigen Jugend
Quartum Center - Hütte 79/16
4700 EUPEN

vos références

correspondant / e-mail

Marc.roman@schouppe.fed.be

nos références

Cab. Schouppe/MR-
2084666

téléphone

02/209.33.20

annexes

date

23 JUNI 2009

Concerne: Transport scolaire
Distinction entre le type interurbain et le type urbain

Cher Monsieur Niessen,

C'est avec une grande attention que j'aborde la problématique du transport scolaire, telle qu'elle est exposée dans votre lettre du 8 mars 2009.

Comme vous et les trois Conseils de la Jeunesse que vous représentez, je veux mettre tout en œuvre pour améliorer la situation actuelle. C'est une priorité : il y va de la sécurité des enfants, de nos enfants.

Il n'en demeure pas moins que la recherche d'une solution impose une réflexion approfondie, d'autant plus qu'un bon nombre d'acteurs sont concernés par la question. Sans vouloir être exhaustif, on peut déjà citer les jeunes et les parents, les écoles et les pouvoirs organisateurs, les entreprises de transport publiques et privées, les administrations locales et régionales,... etc.

C'est seulement avec l'appui et la participation de tous les intervenants que nous pourrons parvenir à une solution appropriée. Et cette solution ne passe pas nécessairement par l'inversion du rapport « places assises - places debout » dans les autobus qui, par définition, sont des véhicules affectés aux services réguliers de transport en commun.

Ainsi que vous le précisez, les autobus vont *du type urbain avec un maximum de places debout au type interurbain avec un maximum de places assises*. Au niveau de la sécurité dans les transports publics, il y a probablement d'autres facettes à prendre en considération.

Par contre, il me paraît intéressant de mettre l'accent sur le ramassage scolaire qui, lui, est le propre des services réguliers spécialisés. J'ai donc chargé mon administration d'examiner votre demande dans les limites des compétences dévolues au fédéral, les services réguliers et réguliers spécialisés relevant de l'autorité des Régions.

Dans un premier temps, les experts de mon administration analysent les conditions techniques auxquelles doivent répondre les véhicules affectés au transport scolaire. Ils prennent également les contacts nécessaires avec les administrations régionales concernées.

L'objectif que nous partageons tous, vous en conviendrez, est d'offrir aux élèves un transport de qualité et cela, dans les meilleures conditions.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant du suivi.

Veuillez agréer, Cher Monsieur Niessen, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Etienne Schouppe'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'E' that loops around the start of the name.

Etienne Schouppe,
Secrétaire d'Etat à la Mobilité